



TARIFS DES ACCUEILS 2025 - 2026

applicable au 1er septembre 2025



léolagrange
animation

Maison des Jeunes Pontcharra

Léo Lagrange Animation

88 rue du 19 mars 1962

38530 Pontcharra

Tél. : 04 76 71 95 79

E-Mail : leo.pontcharra@leolagrange.org

Accueil de loisirs périscolaire ou extrascolaire / Accueil Jeunes / Animation de prévention
Cotisation annuelle obligatoire pour tout accueil : 5€ par an et par jeune
valable du 1er septembre au 31 août

GRILLE DE TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE (en sus de la cotisation ci-dessus)

modules forfaitaire	0 à 310	311 à 440	441 à 590	591 à 730	731 à 880	881 à 1030	1031 à 1179	1180 à 1328	1329 à 1499	plus de 1500	Extérieur CCG
2jours	18 €	20 €	22 €	24 €	26 €	29 €	31 €	33 €	35 €	37 €	+10% sur chaque tarif au quotient
3jours	26 €	30 €	33 €	36 €	40 €	43 €	46 €	50 €	50 €	56 €	
4jours	35 €	40 €	44 €	49 €	53 €	57 €	62 €	66 €	71 €	75 €	
5jours	39 €	43 €	48 €	54 €	61 €	66 €	72 €	77 €	81 €	86 €	

Les règlements s'effectuent par chèque à l'ordre de Léo Lagrange Centre Animation, ou en espèces contre reçu. Les espèces, chèques bancaires, les bons « VACAF » (pour séjours avec hébergement uniquement), les chèques vacances et les participations des Comités d'Entreprises sont acceptés.
Une facture sera remise sur demande au format papier ou par mail, à la fin de chaque mois.

En cas d'absence du jeune durant les temps d'accueil de loisirs extrascolaire, le remboursement se fera dans les conditions suivantes :

Forfaits 2, 3, 4 ou 5 jours : remboursement de la journée d'absence uniquement sur présentation d'un certificat médical original (remis sous 8 jours maximum).

Celui-ci se fera prioritairement sous forme d'avoir utilisable dans l'année suivant sa création.

Inscription aux activités de la structure qu'uniquement si la famille est à jour de ses règlements. En cas de difficulté de paiement, prendre contact avec l'équipe.

En cas d'annulation des activités par l'organisateur, et si aucune activité de remplacement n'est proposée, il sera procédé au remboursement intégral des sommes versées.

A Pontcharra le 24/07/2025

L. REMY - directeur de site